

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 38 (1946)  
**Heft:** 11-12

**Artikel:** Solidarité!  
**Autor:** Michaelis, Alfred  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-384493>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Solidarité!

Par *Alfred Michaelis*, Göteborg

Une des caractéristiques de l'action exemplaire des syndicats de Scandinavie réside dans le fait qu'elle tient tout particulièrement compte des besoins des catégories de travailleurs qui ont été de tout temps les moins favorisées. C'est ce qu'on appelle, au Danemark, une « politique solidaire des salaires ». Dans ce pays, par exemple, on est parvenu, pendant la guerre, à faire monter les salaires des ouvriers agricoles jusqu'à concurrence de 140 % (alors que la hausse du coût de la vie n'a été que de 57 %). Tandis que le salaire moyen des ouvriers qualifiés s'accroissait de 57 %, celui des ouvriers non qualifiés augmentait de 66 % et celui des ouvrières de 73 %. Les choses se présentent à peu près de la même façon en Suède et en Norvège. Pour illustrer cette évolution à la lumière d'un exemple concret, nous reproduisons ci-après un bref article consacré à l'amélioration du sort des ouvriers agricoles suédois.

R.

Les modifications extraordinairement rapides et radicales que la situation sociale a subies en Suède sont illustrées d'une façon particulièrement nette par les changements intervenus dans les conditions de vie et de travail des ouvriers agricoles, lesquels constituaient jusqu'à une époque très récente la classe de la population la plus négligée et la plus arriérée. Dans l'organe professionnel « Landarbetaren », un syndicaliste décrivait récemment les conditions de travail qui régnait dans l'agriculture, en Suède, il y a quelque cinquante ans. Il travaillait lui-même, en 1895, dans une ferme, où il était le seul valet, pour un salaire de 50 couronnes pendant l'été et de 20 couronnes durant l'hiver, y compris la nourriture et le logement. Le travail commençait à 4 heures du matin et finissait au plus tôt à 8 heures du soir. Par la suite, il fut occupé dans un grand domaine, comme journalier, avec un salaire quotidien d'une couronne. Là aussi, la journée de travail s'étendait entre 5 heures et demie du matin et 8 heures du soir. Le salaire quotidien de 1 couronne ne fut porté à 1 couronne et demie qu'en 1903, après protestation des ouvriers.

Aussi les syndicats ont-ils dû déployer, dans ce domaine, des efforts particulièrement acharnés pour arriver à imposer la législation actuellement en vigueur au sujet des heures de travail des ouvriers agricoles, législation qui peut être considérée comme un modèle du genre. Le 1<sup>er</sup> novembre 1945, on supprima en outre le système privatif de liberté, remontant à l'époque féodale, du « Stat » (prestations en nature), de sorte que la Suède ne compte plus, depuis lors, que des ouvriers agricoles ayant la même liberté de mouvement que les ouvriers de l'industrie et dont les intérêts sont défendus au sein du gouvernement par l'homme de confiance de leur syndicat, le conseiller ministériel Sträng, l'un des plus intimes collaborateurs du ministre de l'agriculture. Une autre con-

quête syndicale, qui profite plus particulièrement aux travailleurs saisonniers, est la loi de 1938 sur les vacances, loi qui a été récemment amendée et en vertu de laquelle chaque salarié a désormais droit à un jour de vacances payées par mois. Le texte primitif de cette loi prévoyait que pour obtenir cette faveur le salarié devait avoir été occupé pendant 180 jours au moins, de sorte que les saisonniers et les ouvriers engagés pour une brève période n'avaient que très rarement droit à des vacances.

C'est sous le signe de sa nouvelle puissance et de ses récentes conquêtes sociales que le Syndicat suédois des ouvriers agricoles a tenu son 8<sup>e</sup> congrès, à Stockholm, du 2 au 6 juin 1946. Depuis le premier congrès, qui eut lieu en 1938, le nombre des membres — d'environ 50 000 actuellement — a presque décuplé. Aussi bien, le nombre des participants a-t-il augmenté en conséquence. En effet, alors que le premier congrès s'était déroulé en présence d'une trentaine de délégués seulement, le nombre des participants au huitième a été d'environ trois cents.

La première période de l'histoire du Syndicat des ouvriers agricoles — à savoir entre 1920 et 1930 — a été marquée par une lutte acharnée pour l'existence même de l'organisation. Les ouvriers agricoles considéraient alors leur situation comme si désespérée qu'ils ne voyaient presque aucune possibilité de l'améliorer. Cependant, l'afflux de nouveaux membres constaté dans l'espace de cinq ans fut si fort — on enregistra plus de 30 000 admissions — que les effectifs du syndicat s'accrurent en définitive de 6000 unités malgré le départ de très nombreux membres (plus d'un tiers de l'effectif total) ayant embrassé une autre profession, dans l'industrie notamment. Depuis le dernier congrès, il a été possible d'augmenter à raison de 69,7% les salaires des vachers et de 58,2% ceux des domestiques agricoles. La révision de la loi sur la durée du travail des vachers a eu pour conséquence de réduire cette durée à raison de 200 heures par année; en outre, l'horaire de travail des domestiques agricoles a été réduit de deux heures par jour en été, l'horaire en hiver étant augmenté en conséquence.

Au cours du 8<sup>e</sup> congrès des ouvriers agricoles, une bonne part des discussions fut consacrée à l'éducation ouvrière. Le syndicat des ouvriers agricoles, qui est l'une des organisations ouvrières où l'on se montre le plus désireux d'apprendre, délègue chaque année 50 de ses membres à un cours gratuit de 15 jours organisé par les écoles syndicales, ce qui entraîne une dépense annuelle de 14 000 couronnes. On a pu ainsi former, jusqu'à présent, quelque 400 fonctionnaires syndicaux. Une somme d'environ 6000 couronnes par année est en outre versée comme contribution aux cercles d'études; l'an dernier, la dépense globale pour l'éducation ouvrière s'est élevée à 31 300 couronnes. Or le congrès décida que la contribution aux frais d'études serait désormais accordée non plus seulement aux communautés de travail, mais aussi aux membres qui font des études par correspondance, du moins dans la mesure

où il s'agit d'études se rapportant à la profession ou encore de caractère sociologique. En Suède, où les distances sont particulièrement grandes, le système de l'enseignement par correspondance est extraordinairement répandu, ce dont profitent surtout les habitants de la campagne et des îles. A cet égard, une mention spéciale doit être décernée à l'école par correspondance de la « Kooperativa Förening », institution qui compte plus d'un demi-million de participants et 50 000 cercles d'études, apportant ainsi un appoint des plus précieux à l'enseignement populaire.

A l'occasion du congrès, le représentant de l'A. B. F. (Association pour l'éducation ouvrière) put signaler comme un événement sans précédent le fait que les délibérations se déroulaient en présence de trois écrivains faisant partie de l'organisation. Il s'agit en l'espèce de trois anciens ouvriers agricoles comptant actuellement au nombre des représentants les plus marquants de la littérature suédoise moderne: Moa Martinson, Jan Fridegard et surtout Ivar Lo-Johansson, qui s'est particulièrement distingué par ses interventions en faveur des ouvriers agricoles. Ivar Lo-Johansson s'est fait non seulement l'avocat des travailleurs de la campagne, mais il en est aussi devenu l'historien. Dans son dernier roman, intitulé « Traktor », il dépeint l'ouvrier agricole de nos jours, un travailleur désormais libre et à l'esprit ouvert et qui ne ressemble en aucune façon au valet de ferme méprisé et exploité de l'ancien temps.

---

## Reconstruction syndicale et discipline ouvrière en Norvège

Peu après l'entrée des Allemands en Norvège, les syndicats ont passé à l'action illégale. L'arrestation d'une série de militants syndicalistes de premier plan et l'exécution de plusieurs d'entre eux, en septembre 1941, puis le remplacement du personnel syndical par des commissaires nazis, le blocage des salaires et la hausse vertigineuse des prix, tout cela donna une forte impulsion à la Résistance. A partir de ce moment, le mouvement syndical eut des délégués « illégaux » dans presque toutes les entreprises. Partout, on passa à la résistance passive et les actes de sabotage se multiplièrent; 296 militants payèrent cette activité de leur vie. La flotte norvégienne, l'une des plus puissantes du monde, ayant presque entièrement passé au service des Alliés, 2600 marins et capitaines syndiqués périrent victimes de la guerre sous-marine. Cinq mille syndiqués norvégiens furent jetés dans les camps de concentration, en Norvège ou en Allemagne.